JF/CD

SOMMAIRE.

LES SERVICES D'AUTOBUS DE LA S.N.C.B.

-	In	troduction	age	1
-	Ch	apitre I : Aperçu de la législation actuelle		
	1.	Arrêté-loi du 30 décembre 1946 portant révision et coordination de la législation relative au transport rémunéré de personnes par véhicules automobiles.	11	
		A) Champ d'application	11	
		B) Services publics d'autobus	11	
		C) Commission and advers 11 at 1	n. (*o	7
		D) Good of House	age	
		E) Dispositions communes aux services publics	age	4
		d'autobus, aux services spéciaux d'auto- bus et aux services d'autocars	11	
	2.	Loi du 26 avril 1962 relative au transport en commun des élèves des établissements d'enseignement	age	5
-	Cha	apitre II : Les services d'autobus de complé- ment.		
	A)	Généralités.	11	
		 Tarification Mode d'exploitation 	"age	6
	B)	Les services d'autobus de complément payés au km	()	0
		1. Production et résultats comptables 2. Statistiques d'exploitation	11	
		3. Résultats des comptages	age	8
	C)	Les services d'autobus de complément affermés	age	10
		1. Production et résultats comptables 2. Statistiques d'exploitation	11	
		ps	age	ΤT

-	Cha	apitre III : Les services d'autobus de substi- tution	page	11
	A)	Généralités	11	
	B)	Programme de remplacement des trains par des autobus à la SNCB.	77	
	C)	Services d'autobus de substitution	page.	15.
		1. Production et résultats comptables	11	
		2. Statistiques d'exploitation 3. Résultats des comptages	page page	
-		apitre IV : Les services spéciaux d'autobus Généralités	page	20
	B)	Production et résultats comptables	11	
		 a) les services spéciaux pour ouvriers b) les services spéciaux pour écoliers, militaires, les services de marché, 	page	21
		etc c) importance des services spéciaux par	page	24
		rapport aux services publics d'autobus	page	27
-	Ch	apitre V : Conclusions générales.	page	28